

Liste de contrôle de départ Date de la démission Date de la fin des rapports de travail Dernier jour de travail effectif (p.ex. en cas de libération des fonctions) ☐ Prise des vacances et heures supplémentaires Planification de la succession ☐ Saisie des performances ou du temps Mise au concours du poste Procès-verbal de départ Salaire, primes, éléments de salaire ☐ 13^{ème} salaire mensuel au pro rata Calcul des crédits de vacances et des heures supplémentaires Frais, frais professionnels et autres crédits du collaborateur Déductions salariales (indemnités, prêts, convention de formation continue, avances) Accord concernant la remise du certificat de salaire Établissement d'un décompte de départ avec déclaration des soldes (si nécessaire) Effectuer la mutation dans la comptabilité salariale (date de départ) Planifier le départ et informer le collaborateur Entretien de départ (à quel moment) Envoi des invitations aux personnes invitées Information des assurances sociales par le collaborateur Lettre d'information (à signer par la personne qui part) Échange d'informations sur la situation des travaux et des affaires en suspens Demander les raisons du départ Remarque concernant les obligations du collaborateur après son départ (p.ex., confidentialité) Remarque concernant une éventuelle clause de non-concurrence (si nécessaire) Vérification des coordonnées privées (adresse, e-mail, etc.) Annulation des assurances sociales, impôts ☐ Prévoyance professionnelle (caisse de pension) ☐ Assurance collective ☐ CCF (allocations pour enfants) ☐ Impôt à la source ☐ Autorités du marché du travail/office cantonal des étrangers (pour frontaliers ou permis B ou L) Établissement d'un certificat de travail Certificat de travail ou confirmation de travail Discuter le contenu avec le supérieur et établir le certificat Remise du certificat à l'occasion de l'entretien de départ ou au maximum 2 semaines après que le collaborateur en a fait la demande.



Informations des tiers, procurations, accès informatique

Informations internes du départ
Information externe aux clients et partenaires commerciaux (si nécessaire)
Révocation des procurations
Annulation de l'inscription au registre du commerce, révocation du droit de signature
Adaptation du site Internet, de la liste de téléphones et autres listes
Blocage de tous les accès à l'infrastructure informatique au moment du départ
Compte e-mail
Annulation du contenu privé sur l'ordinateur ou dans la messagerie électronique de l'entreprise
Sauvegarder les comptes e-mail, informatiques et de l'Inbox le jour du départ
Configurer le message d'absence sur le compte e-mail
Supprimer le collaborateur des listes de distribution e-mail internes et programmer l'annulation du compte
Retour du matériel prêté
Clé de bureau, badge,
Tokens, ordinateur portable, téléphone mobile, tablettes, carte de stationnement,
Carte de personnel, clé de la machine à café
Voiture de service
Dossiers et documents
Vêtements de travail
Outils
Carte de crédit (si nécessaire déjà au moment de la libération des fonctions)
Clôture et archivage du dossier personnel